

La Municipalité de Deschambault-Grondines quitte la Chambre de commerce de l'ouest

16 avril 2014 Administrateur

La Municipalité de Deschambault-Grondines a pris la décision de quitter la Chambre de commerce de l'ouest de Portneuf. Pour le maire Gaston Arcand, cette décision est une façon de pousser une fusion des quatre chambres de commerce de la MRC de Portneuf.

La Chambre de commerce du secteur ouest de Portneuf (CCSOP) a pour mission de défendre les intérêts et de représenter des entreprises et organismes se trouvant sur le territoire des municipalités de Deschambault-Grondines, Saint-Marc-des-Carières, Saint-Casimir, Saint-Alban, Saint-Ubalde, Saint-Thuribe et Saint-Gilbert.

Toutes les municipalités concernées étaient membres, jusqu'à maintenant. En effet, le conseil municipal de Deschambault-Grondines a annoncé que la Municipalité allait se retirer de la CCSOP.

Le maire Gaston Arcand dit être « en désaccord avec ce qui est véhiculé » à la CCSOP. « Nous sommes rendus ailleurs, nous avons une approche régionale, pour l'ensemble de Portneuf », explique-t-il.

Le maire souhaite que cette décision de se retirer de la CCSOP favorise une fusion des quatre chambres de commerce de la MRC de Portneuf. « Nous serions plus fort ainsi », s'est avancé le maire Arcand. Ce dernier ne veut plus être membre de ce qu'il croit être « une petite chambre avec peu de gens et peu de moyens ».

Pour appuyer son propos, il rappelle que les multiples syndicats de base de l'Union des producteurs agricoles (UPA) dans Portneuf viennent de fusionner pour former une organisation unique pour toute la MRC.

De son côté, Jean-Pierre Naud, président de la Chambre de l'Ouest, n'a pas fait de cas de cette annonce. « La Municipalité est libre de faire ce qu'elle veut », dit-il en rappelant du même coup que les entreprises installées à Deschambault-Grondines sont, elles aussi, libres d'être membres ou non de l'organisation.

Un vieux dossier

Il y a été plusieurs fois question d'une fusion des chambres de commerce portneuvoises dans les dernières années. Gaston Arcand identifie au moins deux demandes de fusion qui ont été rejetées par les chambres sectorielles. Il y a actuellement quatre chambres de commerce dans la MRC : celle de l'est, celle de l'ouest, celle de Saint-Raymond et celle de Saint-Basile.

Il existe également une Union des chambres de commerce et d'industrie de Portneuf (UCCIP) qui n'est toutefois pas une chambre de commerce à proprement parler, étant donné qu'il n'y a pas de membership. Les gens d'affaires participent aux activités de l'UCCIP par l'intermédiaire de leur chambre de commerce respective.

Pour sa part, le président de la Chambre de commerce régionale de Saint-Raymond, Hugues Genois, se dit d'accord pour que les organisations de gens d'affaires « travaillent ensemble », « se parlent plus » et « partagent des services ». Il croit toutefois que le milieu « n'est pas prêt pour une fusion ». « Chaque secteur a ses réalités, on ne peut pas tout amalgamer », dit-il.

Toutes les chambres de commerce de Portneuf ayant une excellente santé financière, M. Genois ajoute que l'idée de fusionner « ne vient pas des gens d'affaires membres des chambres de commerce », mais plutôt de certains dirigeants des organismes. Il remarque que les membres de la Chambre de commerce régionale de Saint-Raymond sont actuellement pleinement satisfaits des services reçus.

Pour sa part, s'il « espère et souhaite », une fusion de toutes les chambres, Gaston Arcand admet également que chaque secteur de Portneuf, le Nord, l'Est et l'Ouest, connaît des problèmes qui leur sont propres. Mais il argue que, même en étant plus grande et plus centralisée, une chambre unique pourrait respecter ces particularités. « On regarderait les caractéristiques de chaque secteur et on en ciblerait quelques-unes », explique-t-il.